

N° 0203 du 19 au 25 Janvier 2016- Prix : 250 F CFA

**POLITIQUE - SÉCURITÉ - MENACES DJIHADISTES :**

**De la nécessité de renforcer nos services de renseignement en moyens et ressources humaines** P.3



**ECONOMIE :**

**Hausse de 0,2% du prix à la consommation en Décembre 2015** P.4



Adémè connaît la plus forte hausse sur le marché (+49,7%)

**POLITIQUE/INCENDIES/MARCHES :**

**L'ANC exige la "libération immédiate" des personnes en détention et l'ouverture d'une "enquête indépendante"** P.6



Les premiers responsables de l'ANC

**POLITIQUE/STRATEGIE DE CROISSANCE ET DE DÉVELOPPEMENT :**

**DES RÉSULTATS SATISFAISANTS EN 2014** P.5



Komi Sélom Klassou, chef du Gouvernement

**ECONOMIE / BONDS DE TRÉSOR :**

**1ère Opération Réussie pour le Togo qui lève 30 Milliards sur le marché régional** P.6



**EmploiTogo.com**

Des annonces, des offres d'emploi, une banque de Cvs, des formations.  
**Journalemploi.com Tel 22 20 05 53**

**Météo**

Mardi 19 Janvier 2016  
Matin:  
Temps nuageux  
27°C  
Après-midi:  
Temps Orageux  
33°C

**LES NUMEROS VERT DE L'OTR**

POUR SIGNALER TOUT FAIT SUSPECT VEUILLEZ COMPOSER  
**N° VERT 8280**  
Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT INFORMATION OU CONSEIL VEUILLEZ COMPOSER LE  
**N° VERT 8201**  
Renseignements



FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg



**Nuptia**  
Evenement - ciel

EDITO

# Faire face aux djihadistes

**S'IL EST un combat, une lutte que les esprits avisés doivent maintenant mener, c'est bien de faire face aux menaces et attaques djihadistes partout dans le monde.**

Avec ce qui s'est produit la semaine passée à Ouagadougou, il est impérieux que les dirigeants de nos pays renforcent leurs dispositifs sécuritaires pour mieux protéger les populations.

Pour assurer un environnement paisible aux populations et leur permettre de vaquer librement à leurs occupations, les responsables sécuritaires de nos pays ont du pain sur la planche. Comment venir à bout des menaces djihadistes et les dérouter ? Telle doit désormais être leur préoccupation quotidienne. Et pour y parvenir, il y a lieu d'y mettre les moyens.

**Crédo TETTEH**

# LITTÉRATURE : Dédicace du livre "La puissance de l'amour"

*Face à la division criarde dans le corps du christ au Togo en particulier, dans le monde en générale, Dr yawo M. Drah a été inspiré par Dieu pour écrire le livre intitulé " la puissance de l'amour ".*

Ce livre de 167 pages de l'apôtre Yawo Mawéna Drah est un message qu'il a clairement reçu de Dieu sur la division qui existe entre les églises qui sont supposées vivre ensemble et unies. " "Mon fils, l'unique remède à cette situation est l'amour. Il est le plus grand don. Malheureusement, mes serviteurs prêchent tout mais l'ignorent. Mon fils, sonnes cela très fort avec ta trompette. Que l'on t'attende aussi bien sur les montagnes que dans les vallées.

C'est comme cela que la guérison et la restauration seront l'héritage du corps de mon fils,

qu'est l'église ", a dit le Pasteur Drah. D'où cette œuvre.

Dans ce livre, prophète Yawo Drah est revenu sur les trois types d'amour qui existe, leurs définitions, leurs descriptions, des prérequis, amour agape et trinité, l'amour en action, son explication, les œuvres d'amour et les bénéfices d'amour. Selon le prophète, " En réalité, c'est difficile de dissocier l'amour et le saint esprit. L'amour fait même l'essence du saint esprit, aujourd'hui nous les églises charismatiques nous avons les dons mais le plus grand don, c'est l'amour ", a dit le Pasteur.

Au cours de la cérémonie de dédicace du livre, le prophète Drah avait à ses cotés le ministre évangéliste pasteur Koffi Essaw en qualité d'invité spécial qui dans son homélie, a déclaré avoir reçu le même message venant du seigneur " que moi je suis l'en-



L'apôtre Yawo Mawéna Drah

fant qui nettoie la maison afin que les grands viennent pour tenir les réunions... ce livre parle de l'unité, principalement de l'unité au sein du corps du Christ, parce que sans l'unité, ce que Dieu veut faire au sein du corps du Christ cela sera difficile à réaliser ".

La dédicace du livre est faite

au sein de l'église " les amis du Christ " dans une ambiance festive. L'apôtre Yawo Mawéna Drah est titulaire d'une licence en théologie, d'une maîtrise en anglais, option littérature américaine et doctorant en gestion des ressources humaines ; il est marié, père de cinq (05) enfants.

**Dodo ABALO**

# SOCIÉTÉ : Accord de siège pour Sant'Egidio

*Un accord de siège a été conclu lundi entre Sant'Egidio et le gouvernement togolais. Les documents officiels ont été signés par Roberto Zuccolini, porte-parole de la Communauté et Robert Dussey, le chef de la diplomatie.*

La Communauté de Sant'Egidio naît à Rome en 1968, au lendemain du Concile Vatican II. C'est aujourd'hui un mouvement de laïcs auquel participent plus de 50.000 personnes, investies dans l'évangélisation et dans la charité à Rome, en Italie et dans plus de 70 pays.

Inspirée par le dialogue de Vatican II, la Communauté a mené de nombreuses actions de médiation politique à travers le monde (Côte d'Ivoire, Mozambique Algérie, Liban,



Le ministre des Affaires étrangères (au milieu) entouré des représentants de Sant'Egidio

Guatemala, Burundi). Elle est à l'origine du rapprochement, dès 2006, entre Faure Gnassingbé et l'opposant historique Gilchrist

Olympio.

Robert Dussey lui-même a été membre de la Communauté jusqu'à son accession à des fonctions officielles.

Surnommée 'la petite ONU du Trastevere' (du nom du quartier de Rome où elle est implantée), Sant'Egidio est devenue au fil

siège avec le Togo nous encourage à renforcer nos actions dans la prévention des conflits dans la sous-région ouest-africaine afin de consolider la paix', a déclaré Roberto Zuccolini.

**Source :**

**republicofotogo.com**

des années une experte en négociations de paix et un des canaux de la 'diplomatie de l'ombre' du Vatican.

Mais la mission première de cette communauté catholique reste son engagement auprès des pauvres et des exclus.

L'accord de



Récepissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 22 37 86 99

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

**Directeur de la Publication :**

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

**Directeur de la Rédaction :**

Ali SAMBA

**Rédaction :**

Jacques Komi SOLETE

Crédo TETTEH

Ekoué SATCHIVI

Dodo ABALO

Dezy HUTCHNER

B. Oguki ATAKPA

Ali SAMBA

Koudjoukabal

René Beaugars

**Infographie :** JPB

**Crédit photos :** Kékéré Razak

**Impression :** ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 22 22 10 45

**Tirage :** 2.500 exemplaires

**Distribution :** Dodo Abalo (90 97 52 56)

Réclamez tous les mardis  
votre hebdomadaire

"Le Médium"

dans les kiosques et chez vos  
marchands de journaux.

Prochaine parution

le mardi 26 Janvier 2016

le numéro 1  
des annonces  
au Togo

Achat Immobilier  
Emplois Rencontres  
Véhicules Location  
Vente Plus...

[www.togoannonce.com](http://www.togoannonce.com)

[www.worldinfo.tg](http://www.worldinfo.tg) l'actualité au  
Togo et dans le reste du monde.

**TOGO EXPRESS**

Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure  
(Tous travaux d'impression)  
Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)  
A coté du commissariat du 5ème arrondissement  
BP : 5022 Lomé Togo  
Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11  
Fax : +228 22 26 06 02  
Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08  
Email : [togoexpress07@yahoo.fr](mailto:togoexpress07@yahoo.fr)

# POLITIQUE -SECURITE- MENACES DJIHADISTES : De la nécessité de renforcer nos services de renseignement en moyens et ressources humaines

Par Crédo TETTEH

**L'ATTAQUE DES Islamistes du 15 janvier dernier à Ouagadougou contre la structure hôtelière SPLENDID et le café Cappuccino est à déplorer et à condamner sur toute la ligne. Si tout le monde est choqué aussi bien au Burkina Faso qu'en Afrique et plus précisément dans l'espace CEDEAO, il faut dire que les esprits se demandent si notre pays est à l'abri de ces attaques meurtrières ou bien si nos services de renseignements sont effectivement en alerte et efficaces pour prévenir toute infiltration du territoire togolais.**

S'il est à constater que nos services de renseignements font de leur mieux et sont conscients de leur rôle, il est aussi nécessaire de faire quelques réflexions en vue de permettre une meilleure efficacité des services et agents de renseignement de notre pays.

## Renforcer les capacités de nos services de renseignements

Avec ce qui s'est passé le 15 janvier 2016 dans la capitale du Burkina Faso, deux semaines seulement après l'investiture du nouveau président civil Roch Marc KABORE, il y a lieu de s'interroger sur les réels mobiles de cette attaque et de questionner l'efficacité de nos services de renseignements. Cependant, on ne saurait parler d'efficacité de nos services de renseignements sans prêter une attention particulière à ceux qui l'animent ou devraient l'animer.

Bref, il faut sans cesse les renforcer en moyens adéquats mais surtout en ressources humaines. Une ressource humaine en effectif considérable, habile, fûtée et intelligente pour parer toute velléité de ceux qui allègrement

et impunément réclament la paternité de ces actes ignobles.

## Descendre dans les habitudes quotidiennes du Togolais

Après la survenue de l'attaque au Burkina Faso, nombreux sont les Togolais qui s'interrogent sur le mécanisme mis en place par nos Autorités pour faire face à cette menace qui pèserait désormais sur tout l'espace CEDEAO.

Dans un communiqué en date du 16 janvier 2016 et signé de son Président de la Commission, la CEDEAO a condamné fermement cet acte terroriste et exprimé sa solidarité totale au peuple et au Gouvernement du Burkina Faso tout en réaffirmant sa "détermination à lutter sans relâche contre toute forme de terrorisme dans la région". Bien dit de la part du Sommet de la Commission de la CEDEAO. Mais le grand souhait, serait qu'au niveau de chaque pays dans l'espace, des mesures préventives, de dissuasion et de renseignements efficaces soient mises en route.

Toutefois, ces mesures ne peuvent réussir qu'avec des hommes et femmes en nombre sur le terrain au niveau de chaque pays et surtout conscients de leur mission.

## D'une utilisation plus efficace de certains corps des forces de l'ordre au Togo

S'il est un corps qui abuse de ses prérogatives actuellement et agace les populations, c'est bien les éléments de la Direction du Contrôle routier. Ces derniers ne devraient pas être assimilés aux agents de la Brigade motorisée. Les éléments en question et dont nous suggérons leur conversion momentanée dans les services de renseignements sont effectivement ceux qui pratiquement tous



Un agent du contrôle routier

les matins se positionnent sur nos routes, réclamant le contrôle des pièces des véhicules et des conducteurs. Nous ne disons pas que c'est une mauvaise chose en soi. Toutefois, nous déplorons la manière et les abus de ce corps. Tellement fiers d'eux et "des avantages et atouts" de leur mission, certains éléments avides et zélés en font trop.

Aujourd'hui avec la menace terroriste, il serait judicieux que les plus hauts responsables de la sécurité dans notre pays pensent à comment momentanément reverser au plus pressé les éléments du contrôle routier dans les services de renseignements. Ils y seront plus utiles aux populations et éviteraient moins d'agacer ces dernières car leurs comportements des fois sont à déplorer. Des abus de tout genre sur d'honnêtes citoyens. Dans leur service de contrôle routier, certains zélés se comportent en extraterrestres, investis de tout pouvoir d'abus sur les citoyens. En procédant ainsi, ils ne favorisent pas un apaisement du climat social et présentent mal leurs responsables qui aucunement ne leur ont pas demandé de se comporter ainsi dans la circula-

tion.

## La Sécurité et la protection civile, une affaire du Colonel YARK

Officier rompu à la tâche et conscient de sa mission, le Ministre de la Sécurité et de la Protection civile, le Colonel Yark DAMEHAME ne ménage aucun effort pour bien accomplir sa mission et donner tous les gages d'une meilleure protection civile. De la direction de la Gendarmerie Nationale à la tête du Ministère de la Sécurité et de la Protection civile, le Colonel Yark manifeste chaque jour une ferme volonté de réussir sa mission, surtout celle de mieux protéger les populations togolaises. Mais pourrait-il le faire seul sans une prise de conscience de ses éléments et une participation des Togolais?

En matière de protection civile, l'action des agents de la sécurité a un grand impact certes. Mais, il faut préciser que les populations ont également un rôle prépondérant à y jouer. Collaborer avec les forces de sécurité afin de démasquer toute tentative de destruction et de sabotage de la quiétude dans notre pays. C'est ici qu'il est important de revenir sur la collaboration entre les forces de sécurité et les populations pour lutter contre les menaces terroristes mais surtout la grande mission des services de renseignements pour plus d'efficacité. D'où la réflexion tendant à réclamer la conversion ou la transformation même momentanée des éléments de la direction du contrôle routier en agents de renseignements investis que de cette unique mission. Ce dont les populations togolaises ont besoin actuellement, c'est justement des services de renseignements alertes et efficaces.

Pour y arriver, on ne saurait négliger l'effectif. Raison pour laquelle et eu égard aux mauvais comportements de certains agents du contrôle routier chaque jour sur nos routes et vu la menace terroriste dans la région CEDEAO et dans l'optique de protection civile et notamment des populations, il urge, ceci n'est qu'un souhait de citoyen, qu'on épargne aux populations les œuvres pas gaies de ces agents mais qu'on les remette à la disposition des services de renseignements. Comme aux grands maux, les grands remèdes, nous disons simplement "aux grandes menaces, les grandes actions".

## Une nouvelle réorganisation de la gendarmerie togolaise pour répondre aux actes de criminalité et le terrorisme

**En conseil des ministres le mercredi dernier sous les auspices du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, le gouvernement a pris un décret de réorganisation de la gendarmerie nationale, compte tenu, selon le communiqué qui a sanctionné la réunion, des "défis actuels et prévisibles auxquels le Togo fait face ou pourra faire face".**

Ce nouveau décret induit deux (2) principales innovations dans l'organisation de la gendarmerie togolaise, un corps militaire chargé de missions de police. Il s'agit de la mise en place de nouveaux organes déconcentrés de commandement opérationnel et de soutien de la gendarmerie sur le territoire national et la création de nouvelles

unités spéciales devant permettre à la gendarmerie de faire face efficacement aux nombreux défis sécuritaires, notamment la montée du terrorisme, de la piraterie, des



Col Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la Protection civile

trafics illicites, de la contrebande de faux médicaments, du grand banditisme et de toutes les autres formes de criminalité.

"Ce décret participe de la volonté du Président de la République d'organiser le fonctionnement de la gendarmerie nationale, de lui assu-

rer une meilleure montée en puissance et de lui donner toutes les capacités techniques et opérationnelles au regard des défis actuels et prévisibles auxquels notre pays fait face ou devra faire face dans les conditions optimales. Il assure éga-

Suite à la page 5

Zozo

## PATRICE TALON DÉVOILE SON PROJET DE SOCIÉTÉ, UN "CONTRAT DE MARIAGE" AVEC LE PEUPLE

Le riche homme d'affaires et candidat à la présidentielle de 28 février au Bénin Patrice Talon a dévoilé ce dimanche, ses ambitions pour le Bénin, un "contrat de mariage" avec le peuple.

La séance s'est déroulée dans les jardins d'un grand hôtel de la capitale économique béninoise, en présence des membres de son "état major", a constaté une journaliste de l'Agence Savoir News.

Le candidat a dévoilé les grandes lignes de ce document, intitulé : "Le Nouveau Départ". Selon lui, le mandat présidentiel 2016-2021 devra donc être un mandat de rupture, de transition et de réformes notamment politiques afin d'impulser une nouvelle dynamique dans le pays.

Très à l'aise, l'homme d'affaires a présenté son programme qu'il entend mettre en exécution, une fois élu. C'est un projet de société qui s'articule autour de trois axes, souligne le candidat. Ainsi, durant les cinq ans à venir, Patrice Talon s'évertuera à améliorer le modèle politique, le bien-être mental et le bien-être matériel de tous les béninois.

@Savoirnews

## PRÉSIDENTIELLE AU BÉNIN : "AVEC VOUS, JE PRÊTERAI SERMENT LE 6 AVRIL 2016" (PASCAL IRÉNÉE KOUPAKI)

"Avec vous, je prêterai serment le 6 avril 2016", a lancé ce samedi devant ses partisans au Palais des sports du stade Mathieu Kérékou à Cotonou, l'ancien Premier ministre Pascal Irénée Koupaki, candidat à la présidentielle du 28 février prochain au Bénin. Plusieurs milliers de partisans de Pascal Irénée Koupaki (PIK) - vêtus pour la plupart de jaune - se sont déplacés pour écouter la déclaration de candidature de leur "champion" à ce scrutin présidentiel.

A l'occasion, le candidat a exposé les grandes lignes de sa vision pour un "Bénin nouveau". Son projet de société est contenu dans un livre intitulé "Bâtir ensemble le Bénin Nouveau, le Bénin apprenant, entreprenant et innovant".

"Je ne viens pas seulement vous dire OUI, comme vous avez l'habitude de l'entendre. Je ne suis pas venu seulement répondre à un appel. Je suis venu vous dire que je suis prêt parce que je m'y suis préparé, méthodiquement, passionnément et surtout collectivement avec vous", a lancé Pascal Irénée Koupaki sur un podium géant.

"Notre pays ne se porte pas bien. Le système est grippé. Nous le savons tous. Je le sais pour l'avoir servi en tant que serviteur dévoué", a-t-il affirmé.

"Nous devons cesser de promettre ce qui est de notre devoir d'homme d'État. Car il est du devoir d'un homme d'État de répondre aux besoins essentiels de son peuple", a-t-il martelé.

@Savoirnews

## LE BURKINA LANCE UN MANDAT D'ARRÊT CONTRE LE PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE IVOIRIENNE GUILLAUME SORO

Un mandat d'arrêt a été lancé par la justice militaire du Burkina Faso contre le président de l'Assemblée nationale ivoirienne Guillaume Soro, ancien chef de la rébellion, dans le cadre du coup d'Etat raté du 17 septembre au Burkina Faso, a affirmé vendredi une source judiciaire à l'AFP.

"Un mandat d'arrêt international a été lancé contre M. Soro dans le cadre de l'enquête sur le putsch (raté) et les écoutes téléphoniques", selon cette source. Des enregistrements téléphoniques attribués à Djibrill Bassolé, ex-ministre des Affaires étrangères burkinabè (sous le régime du président déchu Blaise Compaoré), et à M. Soro ont été évoqués dans la presse en novembre. Guillaume Soré et Djibrill Bassolé, actuellement emprisonné et qui fut un homme clé du régime Compaoré tombé en 2014, ont tous deux nié depuis avoir eu cette conversation, dénonçant une "manipulation".

@Savoirnews

**Zozo**

**LE TOGO, 3ÈME PAYS PERFORMANT DE L'UEMOA, EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ DES INVESTISSEMENTS, SELON LA BCEAO**

Selon une étude réalisée par la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), sur l'efficacité des investissements dans l'UEMOA, le Togo est placé dans le rang du groupe des pays les plus performants en la matière à côté du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire.

Autant dire que le Togo fait partie des trois (3) premiers pays de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) dans lesquels les investissements sont orientés vers les secteurs porteurs de croissance économique.

Dans cette étude, l'indicateur du Rapport entre les investissements de l'année T et la variation du produit intérieur brut (ICOR) pour ces trois pays, est inférieur à 3 sur la période allant de 2004 à 2011.

Dans ces premiers pays, l'investissement est relativement plus efficace que dans les pays du deuxième groupe constitué de la Guinée-Bissau (9,7), du Bénin, du Mali, du Niger et du Sénégal, selon l'Institut d'émission commun aux Etats membres de ce travail scientifique réalisée par la Direction des études et de la recherche de la BCEAO souligne qu'un ICOR élevé correspond à une utilisation inefficace des ressources en capital comparativement à un ICOR faible. La moyenne de cet indice au niveau de l'UEMOA est de 4,6 alors que le niveau moyen des pays de référence (Botswana ; Ethiopie ; Ile Maurice ; Mozambique ; Rwanda ; Tanzanie et Ouganda) est de 2,8.

Au titre de recommandations, l'étude interpelle tous les pays de l'UEMOA sur la nécessité d'augmenter le niveau d'investissement dans l'éducation et la formation professionnelle afin, souligne-t-elle, d'améliorer qualitativement et quantitativement le capital humain dans l'Union.

© Afreepress

**1.166 JEUNES DÉSCOLARISÉS ONT PRIS OFFICIELLEMENT FONCTION CE VENDREDI DEVANT VICTOIRE TOMÉGAH-DOGBE**

Moins de deux (2) mois après la prestation de serment des volontaires de la phase pilote du projet "Jeunes déscolarisés", le 5 décembre dernier à l'occasion de la Journée internationale des volontaires,

1.166 volontaires déscolarisés sont mobilisés et mis à la disposition de l'Agence nationale d'appui au développement à la base pour des Travaux à haute intensité de main d'œuvre (THIMO).

Le vendredi passé sur le terrain de football "Haoussa Zongo" à Agoè (banlieue au nord de Lomé), la ministre du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, Victoire Toméga-Dogbé a officiellement lancé les travaux de la mission de 1.166 volontaires dans le cadre du projet jeunes déscolarisés pour le volontariat, couplée de la remise des kits de travail.

C'est en présence de Khardiata Lo N'diaye, Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement au Togo (PNUD).

C'est une initiative de l'Agence nationale du volontariat au Togo (ANVT) et l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), financée par le gouvernement togolais et le PNUD à hauteur de 45 millions de francs CFA.

Ils auront pendant quatre (4) mois à exécuter différents travaux d'intérêt public au sein de leurs communautés respectives et seront formés aux valeurs citoyennes, au respect du bien public, au travail bien fait, à l'éducation financière et bénéficieront d'un accompagnement pour planifier leur insertion socio-économique.

© Afreepress

**ECONOMIE : Hausse de 0,2% du prix à la consommation en Décembre 2015**

EN DÉCEMBRE 2015, le niveau général des prix à la consommation a entretenu la hausse amorcée le mois précédent. Selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), cette hausse est de 0,2 % contre 0,5% en novembre.

Elle est due essentiellement à la hausse des prix des produits de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+1,3%) et dans une moindre mesure à celle des prix des produits des fonctions de consommation "Articles d'habillement et chaussures" (+0,2%) et "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (+0,5%). A l'opposé, les prix des produits des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles" (-1,0%); "Transport" (-0,4%); "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (-0,8%) et "Santé" (-0,3%) ont amorti la hausse de l'indice.

La hausse observée au niveau de la fonction de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" est imputable à celle des prix des postes tels que : "Poissons et autres produits séchés ou fumés" (+11,7%); "Légumes frais en feuilles" (+29,3%); "Légumes frais en fruits ou racine" (+2,2%); "Farines, semoules et gruaux" (+6,3%); "Autres fruits frais" (+4,2%); "Huiles" (+1,0%); "Volaille" (+0,6%); "Autres conserves de poissons" (+0,9%); "Mouton - chèvre" (+2,1%) et "Boissons non alcoolisées artisanales" (+1,5%).

Parallèlement, les postes: "Céréales non transformées" (-3,4%); "Légumes secs et oléagineux" (-8,9%); "Bœuf" (-3,7%); "Poissons frais" (-4,6%); "Tubercules et plantain" (-2,3%); "Œufs" (-8,7%); "Sel, épices, sauces et produits alimentaires n.d.a.l" (-1,5%); "Sucre" (-6,9%); "Pains" (-2,4%) et "Autres produits frais de mer ou de fleuve" (-5,6%) ont enregistré une baisse.

S'agissant de la fonction de consommation "Articles d'habillement et chaussures", la hausse est influencée par les postes "Vêtements de dessus hommes" (+0,8%); "Chaussures enfants" (+2,6%); "Vêtements enfants (3 à 13 ans) et nourrissons (0 à 2 ans) (+0,8%) et "Tissus d'habillement" (+0,1%). Pour la fonction de consommation "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants", sa progression est à attribuer au poste "Tabac et stupéfiant" (+3,1%). Les baisses observées au niveau des fonctions de consommation "Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles"; "Transport"; "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" et "Santé" sont liées respectivement aux postes "Combustibles solides et autres" (-7,4%); "Carburants et lubrifiants" (-1,4%); "Articles de ménage non durables" (-1,5%); "Médicaments traditionnels" (-3,1%) et "Combustibles liquides" (-0,5%).

**Les plus fortes hausses**

Parmi les produits qui ont enregistré une hausse, on peut citer : "Doèvi fumé (Anchois)" (+19,5%); "Adémè" (+49,7%); "Oignon frais rond" (+26,2%); "Akpala fumé (Chinchard)" (+6,8%); "Sardinelles fumées (Adiadoè)" (+16,4%); "Manvi fumé (Hareng)" (+31,9%); "Huile de palme traditionnelle



Adémè connaît la plus forte hausse sur le marché (+49,7%)

(Zomi)" (+8,2%); "Gombos frais" (+10,2%); "Poisson salé fermenté (Lanhoinhoin)" (+9,5%); "Aubergine locale" (+19,4%); "Maïs en pâte (Mawoè)" (+11,9%); "Betterave" (+51,5%); "Poulet congelé importé" (+4,5%); "Manioc frais (Agbéli)" (+14,1%); "Salade verte locale (Laitue)" (+12,2%); "Doèvi séché (Anchois)" (+19,1%); "Carottes" (+19,3%); "Gboman" (+5,2%); "Carpe frite à l'huile rouge" (+12,6%); "Citrons" (+23,3%); "Ablo" (+10,6%); "Jeans Pantalons-imitation de marque pour homme" (+1,6%); "Doèvi frit" (+11,7%); "Piment rouge sec" (+16,0%); "Bananes douces" (+2,9%); "Manioc râpé (Agbélina)" (+3,0%); "Chaussure pour enfant en cuir/simili" (+4,6%); "Crevettes fraîches (Bolou moumou)" (+9,2%); "Piment rouge sec en poudre" (+13,4%); "Cossette de manioc" (+2,2%); "Bois de chauffe" (+10,3%); "Riz local longs grains vendu au petit bol" (+2,3%); "Ananas frais" (+2,8%); "Viande fraîche de chèvre au kg" (+3,1%); "Sardine à l'huile végétale" (+1,5%); "Robe fillette" (+3,8%); "Cure dents" (+1,5%); "Pomme fruit" (3,6%); "Essence super de rue" (+0,7%); "Cola fraîche" (+10,4%); "Pain artisanal sucré" (+1,1%); "Choux vert" (+23,7%); "Farine de manioc (Gari)" (+1,0%) et "Poulet vivant de chair" (+2,5%).

**Les plus fortes baisses**

Quant aux produits ayant enregistré une baisse, on peut citer : "Tomates rondes (Pomme)" (-22,6%); "Charbon de bois" (-7,7%); "Maïs séché en grains crus vendu au grand bol" (-3,5%); "Riz importé longs grains vendu au petit bol" (-5,5%); "Arachide décortiquée crue" (-26,0%); "Igname" (-3,8%); "Viande de bœuf avec os au kg" (-5,5%); "Chinchard frais (Akpala moumou)" (-4,9%); "Essence 'SUPER' dans les stations-services administrés" (-2,7%); "Sucre raffiné en poudre" (-12,7%); "Balai traditionnel à tige" (-26,5%); "Huile végétale (Nioto)" (-2,3%); "Gas-oil ordinaire dans les stations-services administrés" (-2,5%); "Haricots rouges secs" (-10,6%); "Oranges locales" (-11,0%); "Riz importé brisé vendu au petit bol" (-1,4%); "Œuf frais de poule de race" (-6,1%); "Piment vert (Gboyébessé)" (-10,6%); "Œuf frais de poule traditionnelle" (-25,5%); "Crabes frais (aglinvi moumou)" (-9,3%); "Piment rouge frais" (-2,0%); "Herbe Zangara pour paludisme" (-8,1%); "Ailes de poulet congelé" (-5,4%); "Haricots blancs secs" (-2,3%); "Tapioca petit grain" (-4,2%); "Saloumon fumé" (-1,6%); "Pain en baguette" (-3,3%); "Pain artisanal salé" (-6,5%); "Pétrole lampant à la pompe" (-1,8%); "Sel de cuisine gros cristaux" (-3,0%); "Balais à brindilles de palmier" (-9,1%); "Potasse (Akanhou)" (-

17,3%); "Akpan" (-7,3%); "Sésame" (-3,5%); "Noix de palme (Décou)" (-3,3%) et "Viande de bœuf grillée (Tchitchinga)" (-9,5%).

**Evolution annuelle**

Par rapport à décembre 2014 (glissement annuel), le niveau général des prix a connu une progression sensible (+1,6%) due surtout à la hausse des prix des produits de la fonction "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+6,2%). L'effet conjugué de la hausse des prix des produits des fonctions de consommation "Restaurants et Hôtels" (+1,0%); "Articles d'habillement et chaussures" (+1,1%); "Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer" (+1,1%); "Biens et services divers" (+0,4%) et "Boissons alcoolisées, tabac et stupéfiants" (+1,8%) a aussi contribué à la progression de l'indice. Par contre, les prix des produits des fonctions de consommation "Transports" et "Santé" ont chuté respectivement de 2,7% et 1,8%.

En ce qui concerne les nomenclatures secondaires, les prix des produits frais ont connu une flambée (+8,9%) et ceux des produits de l'énergie ont baissé de 3,9%. Au regard de la provenance, ce niveau s'explique par la hausse des prix des produits locaux (+2,9%). Par contre, les prix des produits importés ont connu une baisse de 1,0%. Quant à la durabilité, les prix des produits non durables et semi durables ont enregistré respectivement une hausse de 2,6% et 1,3%.

Pour ce qui est des secteurs de production, la hausse du niveau général dépend essentiellement de l'évolution remarquable des prix des produits du secteur primaire (+7,6%) et de la progression des prix des produits du secteur secondaire (+1,1%). Le taux d'inflation calculé sur la base des indices moyens des douze derniers mois, s'est établi à 1,8% tout comme en novembre 2015.

Le taux d'inflation de l'année 2015 s'est établi ainsi à 1,8% contre 0,2% en 2014. En novembre 2015, le taux d'inflation était de 0,9% dans la zone UEMOA contre 0,8% en octobre 2015.

**Evolution Trimestrielle**

Le niveau des prix du mois de décembre 2015, comparé à celui du mois de septembre 2015 (évolution trimestrielle) a connu une hausse de 0,2% sous l'influence de la hausse des prix des produits des fonctions de consommation "Produits alimentaires et boissons non alcoolisées" (+1,2%) et dans une moindre mesure des fonctions de consommation "Biens et services divers" (+0,4%) et "Articles d'habillement et chaussures" (+0,2%).

S'agissant des nomenclatures suivant les secteurs de production, cette variation trimestrielle est particulièrement influencée par la hausse des

**En.com**  
Enzo communication

- **EVENEMENTIELS (CONCERTS-ANNIVERSAIRE-MARIAGE ET AUTRES.)**
- **HOTESSES D'ACCEUIL**
- **SONORISATION**
- **REALISATION SPOTS audio-visuels**
- **PRODUCTION ET PROMOTION artistique**
- **PROMOTION COMMERCIALE**
- **COMMERCE IMPORT EXPORT**
- **SERVICE TRAITEUR (PETIT OU GRAND PUBLIC)**

**REPORTAGE PHOTO-VIDEO**

**CONTACTS : 90 10 41 68 /99 55 26 59/22 38 62 62**

**ENZO COMMUNICATION**  
E-MAIL: enzocommunication@gmail.com

# POLITIQUE/STRATEGIE DE CROISSANCE ET DE DEVELOPPEMENT : DES RESULTATS SATISFAISANTS EN 2014

Le Conseil national de pilotage des politiques de développement (CNPPD) a tenu jeudi dernier sa session en présence du Premier ministre, de plusieurs membres du gouvernement et des représentants des partenaires techniques et financiers.

Cette réunion est destinée à examiner les résultats obtenus par la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) en 2014.

La SCAPE couvre la période 2013-2017. Elle comprend 5 axes, le développement des secteurs à fort potentiel de croissance, le renforcement des infrastructures économiques, le développement du capital humain, la protection et de l'emploi, le renforcement de la gouvernance et la protection d'un développement participatif, équilibré et durable.

En 2014, les résultats enregistrés sont globalement positifs, mais des progrès restent à accomplir.

Les obstacles identifiés sont liés au faible niveau des ressources entraînant la réduction systématique des crédits alloués aux différents secteurs, la lenteur dans la mise en œuvre du processus de décentralisation, le faible alignement du budget d'investissement et d'équipements sur les priorités de la stratégie.

Des recommandations ont été formulées allant dans le sens de la valorisation du potentiel de mobilisation des ressources internes et externes et de l'alignement des ressources budgétaires sur les priorités de la SCAPE.

Tour à tour, les représentants du secteur privé, de la société civile, des partenaires techniques et financiers ont félicité le gouvernement pour les résultats déjà engrangés et se sont engagés à accompagner le pays dans la réforme structurelle de son économie.

En 2014, le Togo a affiché des



Komi Sélom Klassou, chef du Gouvernement

résultats macroéconomiques plutôt satisfaisants : croissance de 5,9% (5,4% en 2013), inflation contenue à 0,2%, déficit budgétaire maîtrisé et solde courant de la balance des paiements réduit à -10,3%.

## Le projet loi de règlement du budget de l'Etat, gestion 2014 adopté par le gouvernement

Selon le gouvernement, l'objectif de cette loi de règlement est de rendre compte de l'exécution de la loi de finances 2014, en montrant comment

l'Etat a financé son activité et le contexte dans lequel les crédits alloués ont été utilisés.

" L'exécution de la loi de finances exercice 2014 a été axée sur la poursuite de la dynamique de consolidation d'une croissance économique inclusive et génératrice d'emplois, conformément aux axes définis par la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE). Au cours de l'exercice 2014, le cadre macro-économique s'est stabilisé davantage et le rythme des réformes

s'est accéléré dans la plupart des secteurs liés aux différents axes de la SCAPE", a indiqué le ministre de la communication, Guy Madjé Lorenzo.

Il ressort donc de ce projet de loi de règlement exercice 2014, un résultat global déficitaire de 20, 664 milliards de FCFA qui est inscrit au compte de découvert permanent du Trésor.

Selon le gouvernement, il est à noter que par rapport aux prévisions budgétaires exercice 2014, il a été constaté une baisse inattendue des recettes douanières ainsi qu'un faible niveau de mobilisation des recettes extraordinaires. Ceci ajouté au recours à un emprunt obligatoire additionnel ainsi que la prise en compte de certaines dépenses liées à la construction des infrastructures routières ont rendu nécessaire l'adoption d'une loi des finances rectificative au cours de l'exercice 2014.

Il faut rappeler que depuis le début cette année, le gouvernement togolais a rendu public le projet de loi de règlement de la loi de finance 2012 et 2013.

Koudjoukabaló avec Republicoftogo

## Une nouvelle réorganisation de la gendarmerie togolaise pour répondre aux actes de criminalité et le terrorisme

Suite de la page 3

lement à la gendarmerie nationale, un meilleur cadre de collaboration avec les autres acteurs nationaux", indique le communiqué.

Pour rappel, depuis un certain temps, la capitale togolaise et ses environs et certaines localités de l'intérieur du pays font face à une criminalité sans précédent. Des vols à mains armées conduisent à la

mort ou à des blessures graves de pauvres populations, sans que les forces de sécurité arrivent véritablement à enrayer le phénomène.

Le terrorisme porté par la secte islamique Boko Haram, devenu Etat islamique en Afrique de l'ouest, fait planer beaucoup d'incertitudes sur les Etats de la sous-région ouest africaine.

Cette réorganisation de la gen-

darmerie intervient après la réorganisation du dispositif général de l'organisation militaire territoriale démarrée en juin 2014 et qui a vu la création de deux (2) régions de gendarmerie et deux (2) régions militaires et deux (2) régions de police pour une synergie d'action entre toutes les forces sde défense et de sécurité.

Source : © Afreepress

## Zozo

### LE GOUVERNEMENT TOGO LAISSE OCTROIÉ LA LICENCE 3G À ATLANTIQUE TELECOM (MOOV) TOGO

Le gouvernement togolais autorise l'opérateur mobile MOOV à déployer un réseau 3G au TOGO. Le décret, portant autorisation de l'extension aux services 3G à la licence pour l'établissement et l'exploitation des réseaux de communications électroniques mobiles 2G précédemment octroyée à l'Atlantique Telecom Togo, a été adopté par le conseil des ministres du 13 janvier 2016.

Cette autorisation s'inscrit dans la dynamique de mise en œuvre de la vision du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE et du gouvernement, de rendre les services Internet haut-débit, accessibles à toutes les couches de la population et dans toutes les localités du pays, à des prix très abordables.

Ladite autorisation, accordée pour une durée de 6 ans, prend fin le 20 décembre 2021, qui coïncide avec l'expiration de la licence 2G dont est titulaire l'opérateur Moov Togo depuis son renouvellement le 21 décembre 2009.

La troisième génération de téléphonie mobile (3G) permet aux usagers, de naviguer plus efficacement sur internet avec des débits descendants pouvant atteindre 6 Mbps et une meilleure qualité de service. Ce qui ouvre ainsi la porte à des usages multimédias tels que la transmission de vidéo, le streaming, la visioconférence, etc. et offre également des opportunités extrêmement importantes aux acteurs togolais du secteur de l'économie numérique (développeurs, etc.). Cette nouvelle autorisation accordée à Moov d'offrir des services mobiles 3G et extensions, va créer une nouvelle dynamique sur le marché de l'internet mobile au Togo. En effet, les consommateurs pourront ainsi disposer d'une véritable faculté de choix entre les services internet offerts par les opérateurs existants (Togo Cellulaire, Moov et Togo Telecom qui offre des services internet fixe). Cette dynamique de concurrence aura pour effet une baisse des prix et une amélioration de la qualité des services.

@Afreepress

### UNE MISSION DU MCC ATTENDUE TRÈS PROCHAINEMENT À LOMÉ

" Il est attendu l'arrivée très prochaine d'une mission du Millennium Challenge Corporation (MCC) au Togo en vue de discuter de l'ensemble des actions à entreprendre ".

C'est une partie du communiqué ayant sanctionné le conseil des ministres du mercredi 13 janvier dernier, présidé par le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé.

A la fin de sa rencontre annuelle en décembre 2015, le conseil d'administration du MCC, présidé par le Secrétaire d'Etat américain, John Kerry, a choisi le Togo pour bénéficier du programme seuil du Millennium Challenge Account (MCA), connu sous le nom de Treshold. Ce programme permettra au Togo de bénéficier entre 5 et 60 millions de dollars américains. Le Togo, il faut le rappeler, a validé dix (10) des vingt (20) indicateurs de cette initiative américaine à l'endroit des pays africains pour relever le défi de la pauvreté.

Pour être éligible au programme le plus consistant du MCA, à savoir le programme Comapct qui met à la disposition des pays bénéficiaires une enveloppe financière gratuite de 200 à 500 millions de dollars américains, le Togo doit faire un petit effort en matière de gouvernance. Les autorités togolaises sont déjà à pied d'œuvre pour qu'à la réunion prochaine du conseil d'administration du MCC en décembre 2016, le Togo soit déclaré éligible.

@Afreepress

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016

**EXIGEZ LA QUITTANCE SÉCURISÉE POUR PLUS DE TRANSPARENCE DANS LA COLLECTE MANUELLE DES RECETTES DE L'ETAT**

**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

**FEDERER POUR BATIR**  
www.otr.tg

## Zozo

**" RÉUSSITES DIASPORA " : LES SEPT (7) LAURÉATS HONORÉS ET ÉLEVÉS AU RANG D'AMBASADEURS DE LA DIASPORA TOGOLAISE**



Les sept lauréats de "Réussites diaspora" 2016

Démarrée le 11 janvier dernier, la semaine " Réussites Diaspora " a connu son épilogue ce samedi à l'hôtel Sarakawa de Lomé avec une grande soirée de gala riche en couleurs où les sept (7) lauréats ont été honorés. C'est en présence du président de l'Assemblée nationale togolaise, Dama Dramani, du ministre des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, Robert Dussey, du chef de délégation de l'Union européenne au Togo, Nicolas Berlanga Martinez de la Représentante résidente du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) au Togo, Khardiata Lo N'diaye.

Pour le chef de la diplomatie togolaise, il a été question au cours de cette soirée d'encourager les compatriotes de l'extérieur dont le génie, l'esprit d'imagination, de créativité, en un mot l'intelligence, ont contribué à révéler le Togo dans leurs pays de résidence, voire au-delà, ailleurs dans le monde.

" La semaine Réussites Diaspora est la manifestation tangible de la volonté du gouvernement togolais de distinguer les Togolais de la diaspora qui se sont illustrés d'une manière ou d'une autre dans leur ville de résidence. Ceci témoigne de la volonté du gouvernement de construire le pays avec toutes les forces vives du pays, que ce soit de l'intérieur ou de l'extérieur du pays ", a-t-il ajouté.

© Afreepress

**RÉUSSITES DIASPORA : VERS LA CRÉATION D'UN CLUB DE LA DIASPORA TOGOLAISE**



Robert Dussey, chef de la diplomatie togolaise

Du 11 au 16 janvier derniers a eu lieu dans la capitale togolaise, Lomé, pour la première fois la semaine " Réussites Diaspora ". Eu égard au succès de cette première édition, le ministère des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, initiateur de ce projet envisage de créer un club de la diaspora togolaise.

L'annonce a été faite par le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine, Prof Robert Dussey en présence de son collègue de la sécurité et de la protection civile, le Colonel Yark Damahane.

Selon le chef de la diplomatie togolaise, ce réseau offrira un espace de dialogue permanent au sein de la diaspora togolaise sous l'impulsion des lauréats et des nominés issus des candidatures à l'initiative " Réussites Diaspora ".

" Ce club international servira de relais pour les projets de la diaspora et pour les initiatives du gouvernement visant à renforcer les liens et les relations entre la diaspora et le pays. Il constituera un cadre d'échanges, de partage d'expériences et d'entraide pour la réalisation des projets au Togo ", a précisé Robert Dussey.

© Afreepress

**ECONOMIE / Bons de Trésor :**

**1ère Opération Réussie pour le Togo qui lève 30 Milliards sur le marché régional**

L'AGENCE UMOA - Titres (AUT), en collaboration avec la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), a organisé le mercredi 13 janvier 2016, à la demande de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique du Togo, l'émission de Bons de Trésor à 12 mois portant sur un montant de 30 milliards.

Selon le Trésor du Togo, cette opération s'inscrit dans le cadre de l'exécution du programme d'émissions de titres publics du Togo, en conformité avec la stratégie à moyen et long terme de gestion de la dette, visant à garantir sa capacité à honorer ses échéances.

L'appel d'offres, lancé le 6 janvier 2016, suivant un système d'enchères à taux multiples, a enregistré les résultats ci dessous.

**Le bilan de l'UMOA Titres en 2015**

Selon le directeur de UMOA Titres, Adrien Diouf, les volumes mobilisés continuent de croître et cela devrait se poursuivre en 2016. Les mobilisations d'un montant total de 3071 milliards en 2014 dont 2516 milliards sur le marché par adjudication sont passées respectivement à 3304 et 2764 milliards en 2015.

Par ailleurs, l'Agence a initié différentes réformes notamment:

- l'élaboration et la publication d'un calendrier annuel des émissions de titres publics, avec une mise à jour trimestrielle. Cette procédure répond à un besoin de meilleure prévisibilité



pour les investisseurs, qui s'est accrue avec la discipline observée par les Etats émetteurs par rapport aux montants mobilisés dans le cadre des adjudications. La publication d'un calendrier unique pour l'ensemble des Etats de l'Union renforce également le caractère régional du marché des titres publics;

- l'introduction de la technique de l'assimilation adoptée par les Etats membres de l'Union sur recommandations de l'Agence, dans le souci de mieux structurer les émissions de titres publics. Dans le même ordre d'idées, l'Agence travaille à une standardisation des instruments notamment par la promotion du mode d'amortissement In Fine ;

- la dissémination de l'information auprès de l'ensemble des acteurs du marché avec la mise à jour des informations relatives aux émissions de titres publics sur le site internet de l'Agence (www.umoatitres.org), la production d'une note à la veille de chaque adjudication destinée aux émetteurs et également d'une fiche à l'attention des investisseurs ;

- la codification ISIN des titres émis par adjudication, dans un souci de mise en conformité avec les stan-

dards internationaux ;

- l'organisation de road-shows dans la zone et à l'international avec l'objectif d'élargir la base investisseurs sur les titres publics ;

- enfin la fourniture de services de conseil et d'actions de renforcement des capacités à destination des administrations publiques.

**Quelles sont les réformes attendues en 2016**

Un certain nombre de projets phares devraient voir leur aboutissement durant l'année 2016. Le premier concerne l'introduction des Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT). Ces derniers, sélectionnés parmi les institutions financières et les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI), seront des partenaires privilégiés des Etats sur le marché régional.

Le deuxième objectif concerne la construction de courbes de référence pour les émetteurs de l'Union (courbe de taux). Celles-ci sont indispensables pour mesurer à chaque instant le prix de l'argent pour un émetteur donné.

Le troisième chantier a trait à la notation financière des Etats, qui

présente un atout supplémentaire dans la diffusion et l'analyse des informations financières par des institutions de référence. Celles-ci sont agréées par le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF).

Enfin, grâce au système d'informations mis en place par la BCEAO, la dématérialisation du processus d'adjudication va impliquer un rôle accru de l'Agence et sera gage de transparence et d'efficacité.

Tous ces chantiers doivent se réaliser de manière concomitante compte tenu de leur interdépendance pour le bon fonctionnement du marché régional.

Pour le Directeur Adrien Diouf, les perspectives du marché sont bonnes pour les émetteurs car les taux sont sur une tendance baissière. S'agissant des investisseurs, la multiplication des opérations crée de nouvelles opportunités, de nouvelles activités et de nouveaux métiers, qui naissent dans ce contexte. Ainsi pour 2016, nous avons bon espoir de dépasser les réalisations de 2015 et d'ouvrir une nouvelle ère pour notre marché régional.

Koudjoukabalou

**POLITIQUE/INCENDIES/MARCHES :**

**L'ANC exige la "libération immédiate" des personnes en détention et l'ouverture d'une "enquête indépendante"**

L'ALLIANCE NATIONALE pour le Changement (ANC, principal parti politique de l'opposition) a appelé à la "libération immédiate" des personnes encore en détention dans l'affaire des incendies des marchés et invité le gouvernement à ouvrir une "enquête indépendante".

Le principal bâtiment du grand marché de Lomé et le marché de Kara (environ 420 km au nord de Lomé) ont été ravagés dans des incendies en janvier 2013.

Pas de pertes en vies humaines, mais les dégâts sont énormes : près de 6 milliards de F.CFA de perte.

Au total 37 personnes - pour la plupart des responsables et militants de l'opposition - ont été inculpées, suite à une commission d'enquête qui a été mise sur pied par le gouvernement au lendemain des incendies "criminels".

La plupart de ces inculpés sont en liberté. Sept personnes sont encore détenues.

Dans une déclaration rendue publique, l'ANC "exige la libération immédiate de toutes les personnes arrêtées dans cette affaire" et la mise

en place "sans délai de dispositions appropriées pour une prise en charge psychologique durable des sinistrés ainsi que des mesures d'accompagnement leur permettant de compenser les pertes subies et de faire face aux engagements souscrits".

Le parti de Jean Pierre Fabre demande au gouvernement de "diligenter une enquête indépendante pour déterminer les vraies causes de ces incendies, situer les responsabilités quant aux défaillances des secours et interventions d'urgence, et prendre les sanctions qui s'imposent, au lieu de s'en prendre aux responsables et aux militants de l'opposition".

Dimanche dernier sur Radio Nana Fm, Nathaniel Olympio, directeur de cabinet de M. Alberto Olympio (président du Parti des Togolais/Opposition) avait également exigé la remise en liberté des personnes détenues dans ce dossier des incendies, affirmant que leur situation "n'honore pas le pays".

Mercredi dernier, Amnesty International avait de son côté appelé à la tenue d'un procès "dans les plus brefs délais", des personnes en détention.

Mais le dossier n'a pas bougé parce que certaines personnes inculpées ont refusé de se soumettre au test psycho-psychiatrique, a rétorqué Abass Kaboua, président du Mouvement des républicains centristes (MRC, opposition).

"Les lignes n'ont pas bougé parce qu'on nous a convoqué d'aller faire le test psycho-psychiatrique, mais des gens ont refusé de se soumettre

à ce test. Le candidat unique du CAP 2015 (Jean Pierre Fabre) a refusé d'aller. Moi, je suis allé faire, puisque je veux le procès", avait martelé M. Kaboua, également inculpé dans ce dossier.

Précisons que le test psycho-psychiatrique est la dernière étape dans ce genre de procès, car le dossier doit passer par la Cour d'Assises.

Source : SavoirNews

**Rendez vous tous les samedis soir au Restaurant - Bar RDV 20/20 sur la route de Cacaveli. Entrée libre et gratuite ! Ambiance Orchestre live - Animation RDV20/20 à Cacaveli, Lomé.**

# LA TERRITORIALITÉ DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)

*LA TAXE sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente, dans tous les pays où elle est collectée, une part importante des recettes fiscales. C'est une taxe qualifiée de leader parce qu'elle s'applique dans un champ très large quant à la définition des opérations imposables mais limité dans l'espace. La maîtrise des règles de territorialité participe à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale et par conséquent à une optimisation des recettes de la TVA.*

Il y a lieu de rappeler que sur le plan fiscal, les problèmes posés par la territorialité en matière de TVA sont dus particulièrement au fait que cet impôt appréhende surtout l'opération économique et non l'individu. Il est donc indispensable, en matière de TVA, de préciser pour chaque opération les critères de son rattachement au territoire national ou selon le cas, à l'espace communautaire dont ce dernier fait partie.

La territorialité se définit comme l'ensemble des territoires d'un

pays où s'applique la législation relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Cette définition, même si elle laisse présager une meilleure applicabilité en matière de collecte de la TVA, est sujette, dans son interprétation à des polémiques entre l'administration fiscale et ses partenaires.

En effet, l'application des règles de territorialité permet de préciser, à partir d'une opération normalement imposable à la TVA, l'Etat en définitive sera le bénéficiaire de la taxe. Il s'agit, en d'autres termes, de déterminer si une opération taxable à la TVA, doit, compte tenu de sa localisation, être soumise à la TVA dans tel ou tel pays ou au contraire y échapper.

Les critères à retenir à cet égard sont différents selon qu'il s'agit d'opération portant sur des biens (livraisons, acquisitions) ou des prestations de services. Il importe d'abord de définir la notion de territoires et ensuite de préciser les règles de localisation des opérations.



N° 029 /2015/OTR/CG/DCSU

## Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif à l'entrée en vigueur de la quittance sécurisée

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR), informe le public en général et les contribuables en particulier qu'une nouvelle quittance sécurisée, exclusivement destinée à la collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, entrera en vigueur à compter du **1er janvier 2016**.

Chaque quittance comporte quatre (4) feuillets autocopiants dont le premier qui est l'original est destiné au contribuable.

Tout paiement manuel de droits ou taxes fait obligation à l'agent de l'OTR de délivrer ladite quittance.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous pour la mise en application de cette mesure.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le numéro vert **8201**.

Fait à Lomé le 30 DEC 2015

Le Commissaire Général  
  
**Henry Kanyesiime GAPERI**

41, rue des impôts B2 B.P. : 20823 Lomé - TOGO  
Tél : +228 22 53 14 00  
e-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BÂTIR  
www.otr.tg

### 1. Définition des territoires

En vertu des dispositions de l'article 314 du Code Général des Impôts (CGI) du Togo, la législation relative à la TVA s'applique sur :

- le Togo continental
- les eaux territoriales
- le plateau continental
- la zone économique.

### 2. Localisation et qualification des opérations réalisées

En règle générale, la TVA, impôt sur la consommation, doit être perçue dans le pays où les biens et services sont consommés ou utilisés.

#### 2.1 Livraison de biens meubles corporels

La situation se résume dans le tableau suivant:

Opération	Nature	Référence	Taxée au Togo ?
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré au Togo	Livraison	Art. 312-1 du CGI	Oui
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré dans un pays tiers	Exportation	Art. 311 bis du CGI	Non
Bien livré au Togo en provenance d'un pays tiers	Importation	Art. 312-2 du CGI	Oui

#### 2.2 Prestations de services

Les prestations de services sont en principe imposables au Togo lorsque le prestataire de services a au Togo le siège de son activité ou un établissement stable à partir duquel le service est rendu ou à défaut son domicile ou sa résidence habituelle.



# Nuptia

*Evenement-ciel*

Organisation de voyage de noces

Reportage photo/vidéo **Listes de mariage**

**Traiteur** Dragées **Cadeaux**  
Célébration des naissances

Diners d'affaires

Gala

Petit déjeuner d'affaires

**Cocktails**

**Wedding cake**

Fleurs à gogo

**Bouquets à domicile**

Fêtes à thème

**Soirées VIP**

Enterrement de vie de jeune fille / garçon

**Location de voitures**

Mise en beauté  
Soins esthétiques



Ne pas jeter sur la voie publique - Nuptia Evenement Ciel

*Soufflez...  
on s'en occupe!*

France:  
(+33) 06 23 24 61 30  
Togo:  
(+228) 90 19 50 80  
(+228) 90 20 05 40